

# Guide pour l'élection fédérale



**X**  
*C'est notre vote*

Visitez [elections.ca](https://elections.ca) pour l'information officielle sur le vote et les mesures de santé et de sécurité en place

1-800-463-6868 / [elections.ca](https://elections.ca) /  ATS 1-800-361-8935

# Votre santé et votre sécurité sont notre priorité

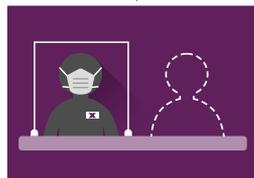
**À votre bureau de vote, les préposés au scrutin porteront un masque. Il y aura aussi :**



Du désinfectant pour les mains



Des repères clairs pour la distanciation physique



Un seul préposé au scrutin par table derrière un écran de plexiglas

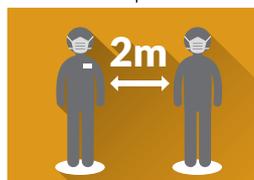
**Lorsque vous allez voter :**



Portez un masque



Vous recevrez un crayon à usage unique pour marquer votre bulletin de vote. Vous pouvez aussi apporter votre stylo ou crayon



Respectez la distanciation physique : tenez-vous à au moins deux mètres des autres personnes

**Si vous avez reçu un résultat positif, avez des symptômes de COVID-19 ou avez été en contact avec une personne infectée, visitez [elections.ca](https://elections.ca) pour présenter une demande de vote par la poste.**

Cette brochure est offerte en plusieurs langues à [elections.ca](https://elections.ca).

Pour d'autres formats, comme le braille, les gros caractères et DAISY, appelez-nous au **1-800-463-6868** ou au **1-800-361-8935 (ATS)**.

# Assurez-vous d'être inscrit pour recevoir une carte d'information de l'électeur

Carte d'information de l'électeur	Voter Information Card			
<b>Élection fédérale</b>	<b>Federal Election</b>	<p>Nom ou adresse incorrects? Vérifiez votre inscription à elections.ca.</p>		<p>Incorrect name or address? Check your registration at elections.ca.</p>
<p><b>Pour voter, vous devez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• être citoyen canadien</li><li>• avoir au moins 18 ans le jour de l'élection</li><li>• prouver votre identité et votre adresse</li></ul> <p>Visitez <a href="http://elections.ca">elections.ca</a> pour connaître les pièces d'identité acceptées.</p> <p>Apportez cette carte et vos pièces d'identité pour faciliter le vote.</p>	<p><b>To vote, you must:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• be a Canadian citizen</li><li>• be at least 18 years old on election day</li><li>• prove your identity and address</li></ul> <p>Visit <a href="http://elections.ca">elections.ca</a> to know what ID is accepted.</p> <p>Bring this card with you, along with ID, to make the voting process easier.</p>	<p>À l'électeur : DOE, JOHN 123, RUE MAIN ANYTOWN ON K1A 5T7</p> 	<p>To the Elector : DOE, JOHN 123 MAIN STREET ANYTOWN ON K1A 5T7</p> 	<p>3122776</p>
 C'est notre vote		 It's Our Vote		
<a href="http://elections.ca">elections.ca</a>				

**Si vous êtes inscrit**, vous devriez recevoir une carte d'information de l'électeur par la poste après le déclenchement de l'élection. Elle vous indique où et quand voter. Lorsque vous allez voter, apportez cette carte et des pièces d'identité acceptées pour faciliter le vote.

**Si vous ne recevez pas de carte d'information de l'électeur ou si elle contient des erreurs**, vous n'êtes peut-être pas inscrit ou vos renseignements d'électeur ne sont peut-être pas à jour. Visitez [elections.ca](http://elections.ca) pour vous inscrire ou mettre à jour votre adresse ou appelez-nous au **1-800-463-6868** ou au **1-800-361-8935 (ATS)** pour obtenir de l'aide. Vous pouvez aussi vous inscrire ou mettre à jour vos renseignements d'électeur lorsque vous allez voter.

## Pour vous inscrire et voter à une élection fédérale, vous devez :

- être citoyen canadien;
- avoir au moins 18 ans le jour de l'élection;
- prouver votre identité et votre adresse.

# Façons de voter

**Vous pouvez voter presque en tout temps pendant la période électorale.** Choisissez la façon de voter qui vous convient le mieux.

## 1 Le jour de l'élection

Votre bureau de vote sera ouvert pendant 12 heures (les heures d'ouverture varient selon le fuseau horaire).

Consultez votre **carte d'information de l'électeur** pour savoir où et quand voter.

## 2 Les jours de vote par anticipation

Votre bureau de vote sera ouvert de 9 h à 21 h, les vendredi, samedi, dimanche et lundi, une semaine avant le jour de l'élection.

## 3 Par la poste

Faites votre demande au plus tard le mardi précédant le jour de l'élection, 18 h. Vous voterez selon le processus de vote par bulletin spécial. Vous devez nous faire parvenir votre bulletin marqué au plus tard **le jour de l'élection**, sinon il ne sera pas compté. Visitez **elections.ca** pour connaître les dates limites et savoir si le vote par la poste est le bon choix pour vous.

## 4 À n'importe quel bureau d'Élections Canada partout au pays

Présentez-vous à n'importe quel bureau d'Élections Canada au plus tard le mardi précédant le jour de l'élection, 18 h. Vous voterez selon le processus de vote par bulletin spécial. Une fois que l'élection est déclenchée, visitez **elections.ca** ou appelez-nous pour trouver le bureau d'Élections Canada le plus proche.

Si vous faites une demande pour voter par la poste ou à un bureau d'Élections Canada, ce sera votre **seule** façon de voter à cette élection.

# Préparez vos pièces d'identité pour voter

**Vous avez trois options pour prouver votre identité et votre adresse.** Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour de l'élection.

## Option 1



### Présentez une de ces pièces d'identité

- votre permis de conduire
- toute autre carte délivrée par un gouvernement canadien (fédéral, provincial, territorial ou local) portant vos photo, nom et adresse actuelle

## Option 2

ou



### Présentez deux pièces d'identité

Les deux doivent porter votre nom et au moins l'une d'elles votre adresse actuelle.

+

### Exemples :



- carte d'information de l'électeur et état de compte bancaire
- facture d'un service public et carte d'identité d'étudiant

### Vous n'avez pas ces pièces d'identité? Aucun problème!

D'autres pièces d'identité sont acceptées. Consultez la liste complète à [elections.ca](http://elections.ca).

## Option 3

ou



### Si vous n'avez pas de pièce d'identité

Vous pouvez tout de même voter si vous établissez votre identité et votre adresse en faisant une déclaration par écrit et demandez à une personne d'être votre répondant. Cette personne doit vous connaître et être inscrite à votre bureau de vote.

+



Le répondant doit prouver son identité et son adresse, et il ne peut répondre que d'une seule personne (excepté dans les établissements de soins de longue durée).

## Outils et services de vote



**Un bureau de vote est assigné à tous les électeurs pour voter le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation.** Après le déclenchement de l'élection, assurez-vous que votre bureau de vote répond à vos besoins en matière d'accessibilité. Pour vérifier l'accessibilité de votre bureau de vote :

- consultez votre carte d'information de l'électeur;
- visitez **elections.ca** et entrez votre code postal dans la boîte Service d'information à l'électeur; ou
- appelez-nous au **1-800-463-6868** ou au **1-800-361-8935 (ATS)**.

Si vous avez des préoccupations au sujet de l'accessibilité de votre bureau de vote, appelez-nous au **1-800-463-6868** ou au **1-800-361-8935 (ATS)**.

Pour demander à l'avance une aide à voter, notamment des services d'interprétation linguistique et gestuelle, téléphonez au bureau d'Élections Canada dans votre circonscription au plus tard le mardi précédant le jour de l'élection, 18 h.

### Outils et services de vote le jour de l'élection



**Bulletin de vote plus grand** avec le nom des candidats en **gros caractères**



**Services d'interprétation linguistique et gestuelle** et autres services (**vous devez en faire la demande à l'avance**)



**Listes des candidats en gros caractères et en braille**



**Aide pour marquer votre bulletin de vote** (invitez une personne que vous connaissez ou demandez à un travailleur électoral)



**Gabarits de vote en braille avec fonctions tactiles**



**Crayon à prise facile** (quantité limitée)  
Vous pouvez aussi apporter votre stylo ou crayon



**Loupes**



**Guide à signature**

**Note** : La liste des candidats en braille n'est offerte que le jour de l'élection. Cependant, la liste en gros caractères est offerte les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection.